

**ITALIENNES SÉDENTAIRES ET
MIGRANTES : LE RÔLE DES
FEMMES ENTRE
PLURIACTIVITÉ ET
REPRODUCTION FAMILIALE
(1880-1920)**

Stéphane KRONENBERGER

Notre propos sera centré principalement sur les migrations de maintien, c'est-à-dire celles permettant à un groupe de parenté, plus ou moins élargi, de perpétuer sa présence dans son espace d'origine¹. Cette reproduction familiale² n'est, le plus souvent, possible qu'au prix du départ vers l'étranger, pour une durée plus ou moins longue, de certains membres. Si les hommes sont logiquement surreprésentés au sein de ces flux, la place des femmes n'y est pas pour autant négligeable. En outre, ces dernières jouent, comme nous allons le voir, un rôle important dans l'ensemble de cette économie migratoire. Cependant, il ne s'agira pas simplement ici d'étudier la migration des femmes, et de la comparer à celle des hommes, mais bien davantage de comprendre de quelle manière ce mouvement s'insère dans des systèmes migratoires plus larges ou pour tout dire plus globaux. C'est en fait cette inter-action, cette inter-relation qui constitue l'essence même de l'histoire du genre³. Une attention particulière se doit, en effet, d'être portée aux diverses formes de pluriactivité familiale⁴ et au rôle nécessairement variable dans le temps et l'espace qu'y jouent les différents membres d'un même foyer. Le cas des migrations transalpines en direction du Sud-Est de la France sera ici privilégié⁵. Cette émigration, qui affecte en particulier les vallées piémontaises⁶, est souvent présentée comme une simple réponse à la misère et sa variante féminine est largement passée sous silence⁷. Or, sans minimiser l'installation définitive de nombre d'Italiens en Provence et dans le Comté de Nice au cours de la seconde partie du XIX^e siècle, il importe d'avoir présent à l'esprit que les migrations temporaires de maintien sont également en augmentation constante à la même époque. Nous nous intéresserons donc successivement au rôle des femmes lorsque le mari part en émigration et à l'interprétation qui peut être faite des responsabilités nouvelles ainsi concédées à l'épouse ; mais aussi au départ solitaire ou en couple de ces femmes vers l'étranger et aux répercussions que ce phénomène a sur leur place au sein de la société de départ.

● Espace d'origine et participation des femmes à l'économie migratoire

La prise en compte dans toutes ses dimensions du rôle de la femme dans l'espace d'origine⁸, alors que l'homme est absent, a été rendue possible par le renouveau qu'a connu, à partir des années 1980, l'historiographie des migrations au sein du monde alpin⁹. Celui-ci a

¹ Rosental (Paul-André), « Maintien/Rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1990, p. 1403-1431.

² Lorenzetti (Luigi), *Economie et migrations au XIX^e siècle : les stratégies de la reproduction familiale au Tessin*, Berne, Peter Lang, 1999.

³ Pour plus de précisions sur le concept de gender et son utilisation en histoire de l'immigration, voir : Guerry (Linda), *(S')exclure et (s')intégrer. Le genre de l'immigration et de la naturalisation : l'exemple de Marseille (1918-1940)*, Thèse de l'Université d'Avignon, 2008 ; et plus particulièrement les pages 30 à 37 pour une excellente synthèse historiographique sur ce thème.

⁴ Lorenzetti (Luigi) « Emplois industriels, pluriactivité, migrations. Une expérience tessinoise parmi les modèles sudalpins lombards 1850-1914 », Lorenzetti (Luigi), Head-König (Anne-Lise) et Goy (Joseph) (dir.), *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse 18e-20e siècles. Actes du colloque Familles, marchés et migrations XVIII^e-XX^e siècles organisé à Genève les 25-27 septembre 2003*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 41-56.

⁵ Corti (Paola) et Schor (Ralph) (dir.), *L'émigration transfrontalière : les Italiens dans la France méridionale*, Nice, Archives Départementales des Alpes Maritimes, 1995.

⁶ Rainero (Romain H), *Les Piémontais en Provence. Aspects d'une émigration oubliée*, Nice, Serre, 2001.

⁷ Le dossier intitulé : « Femmes italiennes en France. L'émigration entre passé, présent et futur », *Migrations Société*, vol. 13, n° 78, 2001 n'évoque pas ces Italiennes du Sud-Est.

⁸ Corti (Paola), « Sociétés sans hommes et intégrations des femmes à l'étranger. Le cas de l'Italie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 9, n° 2, 1993, p. 113-128.

⁹ Granet-Abisset (Anne-Marie), « Les historiens français et les Alpes, entre oubli, marginalisation et redécouverte ; éléments pour un parcours historiographique », Mathieu (Jon) et Boscani (Leoni) (dir.), *Les Alpes ! Pour une histoire de la perception européenne depuis la Renaissance*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 375-

particulièrement concerné les espaces français¹⁰, italiens¹¹ et suisses¹². Ces auteurs ont ainsi substitué à l'image braudelienne d'une montagne économiquement archaïque et surpeuplée, simple « fabrique d'hommes » au profit de la plaine¹³, celle de vallées dynamiques connaissant une pression démographique modérée¹⁴ où la migration d'artisans spécialisés vers l'étranger constitue le véritable moteur de l'économie. Dans une telle situation qui voit la presque totalité des hommes en âge de travailler désertir le village une grande partie de l'année, y compris au moment des travaux agricoles de grande ampleur, quelles fonctions sont alors dévolues aux femmes, épouses et mères, dans cette économie migratoire ? Le départ des hommes est en effet souvent indissociable de l'existence de ménages complexes permettant de répartir entre les membres de la parenté les différentes tâches¹⁵. Nous allons donc ici essayer de comprendre quelle place occupent les femmes au sein de cette forme de pluriactivité familiale.

La première tâche assignée aux femmes est la garde des enfants qui sont encore trop jeunes pour accompagner leur père. Cependant dans des communautés qui connaissent globalement, comme l'a bien montré Pier Paolo Viazzo dans le cas spécifique d'Alagna, des régimes de faible pression démographique¹⁶, cette fonction traditionnelle n'est pas la seule confiée aux femmes demeurées au village. Le nombre d'enfants est d'ailleurs d'autant plus

390. Fontaine (Laurence), « Montagnes et migrations de travail. Un essai de comparaison globale (XV^e-XX^e siècles) », *R.H.M.C.*, t. 52, n° 2, 2005, p. 26-48. Albera (Dionigi) et Corti (Paola), « Migrations montagnardes dans l'espace méditerranéen. Esquisse d'une analyse comparative », *Nouvelles approches de la documentation notariale et histoire urbaine. Le cas italien (XVII^e-XIX^e siècle)*. *Mélanges de l'E.F.R.*, 2000, t 112, n°1, p. 359-384.

¹⁰ Fontaine (Laurence), *Le voyage et la mémoire. Colporteurs de l'Oisans au XIX^e siècle*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1984. Fontaine (Laurence), *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales XVII^e-XVIII^e siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2003. Granet-Abisset (Anne-Marie), *La route réinventée. Les migrations des Queyrassins aux XIX^e et XX^e siècles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994.

¹¹ Viazzo (Pier Paolo), *Upland communities. Environment, population and social structure in the Alps since the sixteenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989. Elle a été traduite en italien sous le titre : *Comunità alpine. Ambiente popolazione, struttura sociale nelle Alpi dal XVI secolo ad oggi*, Bologne, Il Mulino, 1990. Merzario (Raul), *Il capitalismo nelle montagne. Strategie familiari nelle prima fase di industrializzazione nel comasco*, Bologne, Il Mulino, 1989. Corti (Paola), « Les recherches sur l'émigration italienne. Historiographie, anthropologie et recherches comparatistes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 11, n° 3, 1995, p. 5-18. Audenino (Patrizia), *Un mestiere per partire. Tradizione migratoria, lavoro e comunità in una vallata alpina*, Milan, Franco Angeli, 1990. Audenino (Patrizia), Corti (Paola) et Lonni (Ada), *Imprenditori biellesi in Francia fra Ottocento e Novecento*, Milan, Electa, 1997. Pour un bibliographie exhaustive sur l'émigration en Piémont jusqu'à la fin des années 1990, voir : Audenino (Patrizia), *Emigrazione piemontese all'estero : rassegna bibliografica*, Turin, Regione Piemonte, 1999. Lorenzetti (Luigi) et Merzario (Raul), *Il fuoco acceso. Famiglie e migrazioni Alpine nell'Italia d'età moderna*, Rome, Donzelli, 2005. Albera (Dionigi), « Le « voyage immobile » des artisans-migrants (Italie du Nord, XIX^e-XX^e siècles) », *Méditerranée*, n° 113, 2009, p. 113-119.

¹² Lorenzetti (Luigi), *Economie et migrations...* op. cit.

¹³ Braudel (Fernand), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1966. En contrepoint voir : Albera (Dionigi) et Corti (Paola) (dir.), *La montagna mediterranea. Una fabbrica d'uomini ? Mobilità e migrazioni in una prospettiva comparata (secoli XV-XX)*, Cavallermaggiore, Gribaudo, 2000.

¹⁴ Viazzo (Pier Paolo) et Albera (Dionigi), « Population and homeostatic regulation in the Alps. The role of nuptiality », Mattmuller (Makus (dir.), *Wirtschaft und Gesellschaft in Berggebieten/ Economies et société de montagne*, Bâle, Schwabe, 1986, p. 182-231.

¹⁵ Viazzo (Pier Paolo), « Famille, parenté et co-résidence dans un village walser. Une note d'ethnographie sur Alagna (Valsesia), *Le monde alpin et rhodanien*, n°3, 1994, p. 27-46. Fontaine (Laurence) et Schlumbohm (Jürgen) (dir.), *Household Strategies for Survival 1600-2000. Fission, Fraction and Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

¹⁶ Viazzo (Pier Paolo), *Upland communities...* op. cit. en particulier le chapitre IV intitulé « The changing demography of Alpine communities ».

réduit que les parents doivent être en mesure d'assurer aux garçons un apprentissage de qualité, nécessairement long, en relation avec la spécialisation qui prévaut au sein de la vallée d'origine.

Dans de nombreuses communautés alpines de l'Italie du Nord, où l'émigration masculine est importante, les femmes de différentes générations restées au village assurent également seules la charge des travaux agricoles et pastoraux. Les hommes sont d'ailleurs souvent absents tout au long de la belle saison. Patrizia Audenino a par exemple bien montré que dans le Val Cervo, en Piémont, il existe une division du travail très nette en fonction du sexe. Alors que les hommes vont exercer à travers une grande partie de l'Europe la profession de maçon, leurs épouses et mères s'occupent des champs et alpages. Elle note d'ailleurs qu'en 1871 « la qualification de paysan était réservée à un seul des 129 individus de sexe masculin dont nous connaissons la profession (...) à l'inverse parmi les femmes 154 sur 156 étaient semble-t-il paysannes »¹⁷. Une autre anecdote illustre d'ailleurs parfaitement cette stricte séparation des rôles selon les sexes : « Il n'était du reste pas prévu que les hommes se montrent aux champs et aux pâturages [y compris lors de leur retour au village], comme nous l'apprend un fait marginal survenu en 1906 (...) Deux conjoints âgés furent cités en justice pour avoir été surpris ensemble à faucher l'herbe d'un pré communal (...) sur la base du principe que ce sont les femmes qui sont généralement destinées selon une coutume locale à couper l'herbe (...) En conséquence, le mari fut condamné puisqu'il ne possédait pas le permis nécessaire pour accomplir un travail que la coutume locale n'estimait pas qu'il dût faire »¹⁸. Ces exemples indiquent à première vue que les femmes se voient confier des responsabilités qui dans d'autres communautés sont traditionnellement réservées aux seuls hommes, ce qui constitue en soi une forme d'émancipation, puisqu'elles ne restent pas cantonnées à l'intérieur de leur foyer. Cependant, il convient de garder à l'esprit que dans ces montagnes, confrontées à de multiples contraintes naturelles, le manque de terres et la difficulté à les mettre en valeur font de l'agriculture et de l'élevage des activités marginalisées à la différence de l'émigration véritable moteur de l'économie. Loin de l'image libératrice du travail au grand air, les femmes exercent donc, dans la réalité des faits, les fonctions les moins valorisées et de surcroît les plus pénibles.

L'homme envoie à sa conjointe le précieux numéraire, fruit de son travail quotidien au loin, afin qu'elle soit en mesure de payer les impôts, mais également d'investir en vue de la constitution, au profit du ménage, d'un patrimoine foncier aussi conséquent que possible sans besoin d'avoir recours au crédit¹⁹. C'est donc à cette dernière, la correspondance expédiée par le mari depuis l'étranger en témoigne, que revient la responsabilité effective de procéder à l'acquisition successive des terres. Ce rôle prépondérant joué par la femme dans le processus d'achat de biens fonciers est souvent interprété comme un signe de son émancipation et de sa participation effective à la vie publique du village. Si ceci est sans nul doute emprunt d'une certaine réalité, il ne faut pas oublier que dans ces vallées l'alphabétisation est fortement corrélée à la migration et par conséquent en grande partie l'apanage des hommes. Les femmes doivent ainsi se faire lire les lettres reçues par le notaire. En outre la revente progressive de ce

¹⁷ Audenino (Patrizia), « Séparations et solidarités dans les communautés d'émigrants saisonniers de la région de Bielle », *Le monde alpin et rhodanien*, n°3, 1994, p. 73.

¹⁸ Audenino (Patrizia), « Séparations et solidarités dans les communautés d'émigrants saisonniers de la région de Bielle », *Le monde alpin et rhodanien*, n°3, 1994, p. 74.

¹⁹ Fontaine (Laurence), Postel-Vinay (Gilles), Rosental (Jean-Laurent) et Servais (Paul) (dir.), *Des personnes aux institutions. Réseaux et cultures du crédit du XVI^e au XX^e siècle en Europe*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 1997.

même patrimoine, en cas de non retour du mari au pays, est à l'inverse le signe de la déchéance de l'épouse délaissée qui doit seule mener à terme l'éducation des enfants.

La correspondance épistolaire²⁰ parvenant dans la vallée d'origine à la mère ou l'épouse constituée, on l'oublie trop souvent, un des principaux vecteurs de redistribution de l'information, en particulier pour les offres et demandes d'emplois. En effet, ces femmes font part des dites opportunités de placement à certaines de leur congénaires, qui en informent alors leurs proches présents au village ou partis à l'étranger. Cette image harmonieuse et valorisante du rôle de la femme dans les rouages de l'économie migratoire trouve une fois de plus sa limite dans le fort taux d'analphabétisme affectant le sexe féminin, ce qui impose là aussi d'avoir recours à des intermédiaires.

Une double lecture ambivalente peut être faite de ce qui précède. Il est en effet possible de considérer que se dégage, soit une vision émancipatrice, qui voit les épouses et les mères assumer des tâches traditionnellement réservées aux hommes, soit au contraire une dimension plus pessimiste qui se concrétise par la transformation des femmes en de véritables bêtes de travail auxquelles sont confiées toutes les tâches inférieures. Ce second point de vue, que certains jugeront plus réaliste, est très présent dans l'œuvre de Raul Merzario²¹, comme le rappelle fort justement Laurence Fontaine dans le volume d'hommages publié à la suite de sa récente disparition : « Quand les études louent l'indépendance des femmes, Raul lui, y voit la solitude, l'abandon, le rejet et la mise à l'écart »²². Ce dernier insiste d'ailleurs souvent sur la dichotomie existante entre les hommes « urbanisés » et tournés vers une modernité, qu'ils ramènent d'ailleurs souvent au village et les femmes demeurées prisonnières d'un certain ordre immuable et pour ainsi dire quasi immobile.

Loin de cette image traditionnelle répandue mais non exclusive, intéressons nous à présent à d'autres configurations de pluriactivité familiale, qui placent la femme en position de migrante temporaire, à part entière, vers l'étranger pour une durée plus ou moins longue.

• Les migrantes italiennes dans le Sud-Est de la France : entre responsabilité et solidarité

Le départ des femmes vers l'étranger pour y travailler²³, souvent demeuré dans l'ombre de celui des hommes, est cependant loin de se réduire à un simple épiphénomène. Une des lois de Ravenstein²⁴ indique d'ailleurs que, dès le XIX^e siècle, les femmes sont mieux représentées que les hommes dans les flux de courte durée. Jeunes filles ou femmes mariées, elles migrent seules ou accompagnées en direction du Comté de Nice et de la

²⁰ Allio (Renata), *Ma di paese sono di Carallio. Vicende di emigrati cuneesi in Francia ricostruite attraverso la loro corrispondenza*, Alessandria, Edizioni Dell'Orso, 1986.

²¹ Voir en particulier : Merzario (Raul), « Donne sole nelle valli e nelle montagne », Groppi (Angela) (dir.), *Il lavoro delle donne*, Bari, Laterza, 1996, p. 229-246. Ainsi que du même auteur : « Bestie a due gambe. Le donne nelle valli insubriche », *L'Alpe*, n° 4, 2001, p. 20-23.

²² Fontaine (Laurence), « « La montagna fabbrica di donne » : une vision pionnière dans l'étude des migrations montagnardes », Levati (Stefano) et Lorenzetti (Luigi) (dir.), *Dalla sila alle Alpi. L'itinerario storiografico di Raul Merzario*, p. 41-42.

²³ Martini (Manuella) et Rygiel (Philippe) (dir.), *Genre et travail migrant. Mondes atlantiques, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publibook, 2009. Voir en particulier la très stimulante introduction historiographique de ce volume. Sharpe (Pamela) (dir.), *Women, gender and labour migration. Historical and global perspectives*, Londres, Routledge, 2001.

²⁴ Ravenstein (Ernest George), « The Law of Migration », *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 48, n° 2, juin 1885, p. 167-235. Ravenstein (Ernest George), « The Law of Migration », *Journal of the Royal Statistical Society*, vol. 52, n° 2, juin 1889, p. 241-305.

Provence²⁵, afin de participer activement à l'accumulation du capital au sein de leur groupe de parenté. Qui est concerné pour ces migrations féminines ? Quelles formes prennent-elles et quels impacts ont-elles en particulier en cas de retour au pays ?

Le métier de bonne, qui fait l'objet ces dernières années d'un nombre croissant d'études²⁶, est hier comme aujourd'hui l'une des principales activités pratiquées par les femmes étrangères dans l'Hexagone. Raffaella Sarti, citant une source d'époque, note ainsi qu'en France, en 1912, au moins un tiers des domestiques de sexe féminin viennent d'un autre pays²⁷. Le même auteur rappelle également qu'« à partir de la fin du XIX^e siècle, les jeunes femmes italiennes des montagnes apennines furent nombreuses à gagner les villes françaises afin d'y trouver un emploi de domestique »²⁸. Travail ne requérant que peu de qualification et pour lequel la demande est relativement forte, son exercice convient parfaitement aux jeunes filles désireuses de procurer une source de revenu supplémentaire à des parents restés au pays. Il permet aussi à la future mariée de se constituer un petit pécule.

Le chercheur s'intéressant à cette question de l'activité ancillaire des étrangères doit d'emblée surmonter un certain nombre d'obstacles, dont le principal est constitué par la relative invisibilité de son objet d'étude : souvent recluses à l'intérieur du logis de leur patron les domestiques passent presque inaperçues y compris, aux yeux des autorités, ce qui engendre un manque évident de sources. Cependant, lors des périodes de tension, telles que la Grande Guerre, les bonnes italiennes de Nice, Toulon ou Marseille apparaissent davantage dans notre documentation, qu'il s'agisse des demandes d'allocation ou des états nominatifs d'étrangers.

Moins connue que la servante, la jeune ouvrière est pourtant une autre figure importante de l'émigration féminine transalpine. La crise structurelle que subit, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, le secteur proto-industriel amène en effet certaines familles de la montagne à réorienter leur stratégie pluriactive. Ainsi contrairement à la génération précédente de nombreuses jeunes filles délaissent le travail à domicile pour occuper un emploi à la semaine ou au mois, soit au sein de leur espace d'origine, soit dans l'une des usines des nouveaux centres industriels de l'Italie du Nord, et en particulier à Turin²⁹. Certaines vallées piémontaises sont cependant moins orientées vers la plaine du Pô et davantage tournées en direction des régions françaises limitrophes. De grands centres textiles relativement proches de la frontière, à l'instar de la région lyonnaise, bénéficient certes pleinement de ce flux, mais la frange littorale s'étendant de Menton à Marseille, malgré la faiblesse relative de son industrialisation, profite également, par îlot, de cet apport de main-d'œuvre. Ainsi à titre

²⁵ Berio (Beatrice), *Relazione sull'emigrazione delle donne e dei fanciulli nella Francia meridionale*, Rome, Tipografia Italia, 1912. Corti (Paola), « I movimenti frontaliери al femminile. Percorsi tradizionali ed emigrazione di mestiere dalle valli cuneesi alle Francia meridionale », Corti (Paola) et Schor (Ralph) (dir.), *L'émigration transfrontalière : les Italiens dans la France méridionale*, Nice, Archives Départementales des Alpes-Maritimes, 1995, p. 65-89. Corti (Paola) et Lionni (Ada), « La vallée du Chisone, Piémont : émigration, terre et industrialisation (1850-1914) », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 2, n° 3, 1986, p. 65-81. Profili (Christine), *Femmes immigrées italiennes à Marseille au XX^e siècle*, Maîtrise de l'Université d'Aix-Marseille, 1991.

²⁶ Une synthèse historiographique récente sur ce thème est proposée par : Sarti (Raffaella), « La globalisation du service domestique dans une perspective historique, XVII^e-XX^e siècles », Martini (Manuella) et Rygiel (Philippe) (dir.), *Genre et travail migrant. Mondes atlantiques, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publibook, 2009, p. 53-82. Voir également : LUTZ (Helma) (dir.), *Migration and domestic work. A european perspective on a global theme*, Aldershot, Ashgate, 2008.

²⁷ Sarti (Raffaella), op. cit., p. 66.

²⁸ Sarti (Raffaella), op. cit., p. 66.

²⁹ Gribaudo (Maurizio), *Itinéraires ouvriers : espaces et groupes sociaux à Turin au début du XX^e siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1987.

d'exemple, un important contingent de fileuses, majoritairement originaires de la région de Cuneo, se rend dès le XIX^e siècle et sur la longue durée, dans une fabrique située à Trans-en-Provence dans le Var³⁰, mais ces Piémontaises sont également présentes dans les usines textiles de la cité phocéenne, puisqu'en 1913, de l'aveu même du préfet « les quatre principales filatures de Marseille occupent 1 194 ouvrières italiennes et 195 françaises seulement »³¹. En outre d'autres secteurs industriels ont recours à cette main-d'œuvre féminine transalpine à l'instar de la manufacture des tabacs de Nice³² ou des usines à parfum grassoises³³.

Cette dépendance du Sud-Est de la France vis-à-vis de la main-d'œuvre transalpine et en particulier de sa composante féminine s'accroît lors du premier conflit mondial. En effet, le départ vers le front de nombreux hommes coïncide, dès l'automne 1914, avec la volonté de l'Etat de mettre en œuvre une véritable mobilisation industrielle³⁴, qui seule permettra de fournir les obus et autres matériels militaires indispensables lors d'une guerre, dont on s'aperçoit rapidement qu'elle va durer. Or les établissements industriels des contrées méridionales ont, eux aussi, activement participé à cet effort de guerre, employant, à cette occasion, de nombreux étrangers et étrangères. Une étude économique portant sur le Var, réalisée en 1917, indique ainsi qu'à la filature Garnier « malgré que des apprenties du pays soient dressées à ce métier, il n'y en a pas un nombre suffisant et il est fait appel à la main-d'œuvre italienne dans la proportion de 60% »³⁵. En outre, le tableau ci-dessous présente la situation, qui prévaut, en terme de main-d'œuvre, au mois de novembre 1916, dans les établissements militaires et privés travaillant pour la Défense nationale dans les Alpes-Maritimes³⁶ :

	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Italiens
Nice	977	279	158	1 414	597
Autres	617	48	73	738	397

Certes nous ne disposons pas de l'effectif précis des Italiennes travaillant dans les établissements industriels azuréens. Mais le poids important des personnes venant d'outre-mont au sein de l'ensemble des actifs (46%) combiné à la forte présence de l'élément féminin, en particulier à Nice, où les femmes, toutes nationalités confondues, représentent une personne sur cinq, ne permet pas de douter du rôle de premier plan joué par les ouvrières transalpines pour soutenir l'effort de guerre. Pour certaines, le travail est, d'ailleurs vite apparu comme une nécessité vitale, car privées de leurs maris mobilisés à la suite de l'entrée en

³⁰ Corazza (Silvia), « Itinerari professionali femminili : le setaiole di una comunità manifatturiera piemontese nella Francia meridionale », Corti (Paola) et Schor (Ralph) (dir.), *L'émigration transfrontalière : les Italiens dans la France méridionale*, Nice, Archives Départementales des Alpes Maritimes, 1995, p. 107-135. Lambert (Karine) et Pietri (Valérie), « La route de la soie. Un siècle de migrations féminines piémontaises vers les filatures de Trans-en-Provence (1830-1930) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 58, juin 1999, p. 97-118.

³¹ Rapport du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur du 18 avril 1913, AD Bouches-du-Rhône 4M 2351.

³² Giovanelli (Florence), *La manufacture des tabacs de Nice de 1860 à 1900*, Maîtrise d'histoire de l'Université de Nice, 1989.

³³ Allio (Renata), *Da Roccabruna a Grasse : contributo per una storia dell'emigrazione cuneese del Sud-Est della Francia*, Rome, Bonacci, 1984. Aime (G.), *L'emigrazione dal Cuneese al Sud-Est della Francia. Studio di un campione : Grasse 1921*, Università degli Studi di Torino Facoltà di Economia e Commercio, 1983-1984.

³⁴ Porte (Rémy), *La mobilisation industrielle. "Premier front" de la Grande Guerre ?*, Saint-Cloud, 14-18 Editions, 2005.

³⁵ Etude économique portant sur le département du Var réalisée en 1917, AD Var 2R 23.

³⁶ Ce tableau a été réalisé à partir d'un état numérique de la main-d'œuvre travaillant pour la Défense nationale établi, le 16 novembre 1916, par le commissaire spécial de Nice, AD Alpes-Maritimes 2R 10.

guerre de l'Italie, en 1915, elles se sont alors retrouvées en grande difficulté financière. Ainsi, dès le 22 août de cette même année, se déroule, à la Bourse du travail de Marseille, une réunion rassemblant environ un demi-millier d'épouses de Transalpins ayant regagné leur pays pour se conformer à leurs obligations militaires. Celles-ci réclament le relèvement de l'allocation qui leur est accordée par le consulat, afin de recevoir 1, 25 francs comme les femmes des mobilisés français, au lieu de 0, 70 franc ; et 50 centimes par enfant au lieu de 35 centimes, ainsi que le droit à l'allocation pour les filles-mères. Enfin elles dénoncent la retenue prélevée de surcroît sur cette allocation, au titre du remboursement des secours consentis par le consulat au début de la mobilisation³⁷. Malgré ces légitimes protestations le déséquilibre de traitement perdure tout au long du conflit, puisqu'en février 1918, le commissaire spécial de Menton ne peut que constater que « les femmes des soldats italiens ne reçoivent qu'une allocation journalière de 0,85 [francs] pour elles et de 0, 45 pour chaque enfant, somme, il faut bien le reconnaître, insuffisante, étant donné les prix excessifs atteints dans cette ville par les denrées alimentaires. La surexcitation de ces femmes est entretenue par la comparaison qu'elles font avec les femmes des mobilisés français bien mieux traitées sous ce rapport »³⁸.

Il existe également des formes spécifiques de pluriactivité familiale qui se traduisent par le départ temporaire à l'étranger de l'épouse, parfois accompagnée de certains de ses enfants, alors que le mari, soit demeure dans l'espace de départ et continue à y exercer son métier, soit se dirige vers une autre zone cible. Celle-ci effectue alors dans la grande majorité des cas un travail subalterne dans différentes exploitations rurales. Si l'existence de flux agricoles féminins est, dans la seconde partie du XIX^e, généralisée à l'ensemble de l'Europe à l'instar des Suédoises puis, à partir de 1893, des Polonaises allant récolter les betteraves sucrières au Danemark³⁹, la situation française est, de ce point de vue, particulièrement exemplaire. En effet, l'Hexagone souffre, à la même époque, d'un manque chronique de main-d'œuvre agricole, en raison, principalement, d'une transition démographique qui s'est effectuée extrêmement rapidement. Les régions frontalières françaises ont donc massivement recours à une main-d'œuvre féminine d'autant plus avantageuse qu'elle est moins onéreuse que son homologue masculine et réputée plus méticuleuse pour certaines opérations délicates. Ainsi chaque année une armée d'Italiennes se lance littéralement à l'assaut du Comté de Nice et de la Provence, et ceci pour le plus grand profit de ses cultures spéculatives en plein essor, au premier rang desquelles se trouvent les fleurs à parfum de l'arrière pays niçois : « La population agricole de la région étant insuffisante pour faire la cueillette des fleurs d'orangers, nous avons recours, depuis un grand nombre d'années, à la main-d'œuvre italienne. A cet effet, dans les premiers jours d'avril, les propriétaires s'adressent à leurs correspondants habituels qui racolent le personnel nécessaire. Ces ouvriers sont appelés au nombre de 3 000 environ dont 2 500 femmes ou filles et 500 garçons de 12 à 15 ans »⁴⁰.

Evoquons enfin, cette profession totalement atypique qui est celle de nourrice. Bien que les sources soient fort limitées, il n'est pas permis de douter que le nombre de « balie » venues de l'Italie du Nord soit important dans les villes du Sud-Est de la France, telles que

³⁷ Rapport du commissaire spécial de Marseille du 20 août 1915, AD Bouches-du-Rhône 4M 2359.

³⁸ Rapport du commissaire spécial de Menton au préfet des Alpes-Maritimes du 24 février 1918, AD Alpes-Maritimes, 2R 10.

³⁹ Bade (Klaus J.), *L'Europe en mouvement. La migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002, p. 133.

⁴⁰ Lettre du directeur de la Société coopérative des propriétaires d'orangers des Alpes-Maritimes à Vallauris au président de la chambre de commerce de Nice du 13/02/1918, Bulletin de la Chambre de commerce de Nice 1917, Archives Municipales de Nice, Rev 10 (5), p. 342.

Nice, Toulon ou Marseille⁴¹. Les familles bourgeoises de ces cités recrutent en effet le plus souvent par connaissance, ou plus rarement par l'entremise d'un intermédiaire, une jeune transalpine qui vient d'enfanter, afin que celle-ci donne le sein à leur propre progéniture. Si, au sein de ce flux, les épouses sont à coup sûr présentes, les filles mères représentent sans nul doute une part non négligeable de ces jeunes venues pratiquer en France une profession enviée, car combinant le double avantage d'être rémunératrice et peu éprouvante. Cette activité est certes numériquement importante au sein de l'émigration féminine italienne en direction de l'Hexagone, mais semble s'intégrer moins fortement dans une stratégie familiale pluriactive ayant pour finalité le maintien du groupe domestique au village d'origine. Cela se comprend aisément lorsque l'on songe à la rupture que constitue pour ces paysannes la découverte des fastes de ces grandes métropoles. Au retour, après six ou douze mois d'absence, leur seule envie est bien souvent de réitérer l'expérience et de fait les allers-retours sont nombreux et se finalisent, dans nombre de cas, par une installation définitive au-delà de la frontière. Les époux sont d'ailleurs parfois présents en France aux côtés de leurs épouses. Ils sont souvent présentés, comme le note Linda Guerry, « comme des proxénètes »⁴². Elle cite à l'appui de cette affirmation l'extrait suivant : « Les maris fainéants des nourrices traînaient là, oisifs, sales et le feutre gras sur l'oreille : presque tous Italiens, attendant chacun sa femme (...) pour lui prendre au passage, en trois mots de bref entretien, son argent »⁴³.

Le travail des femmes à l'étranger constitue pour nombre d'entre-elles une expérience singulièrement différente de ce qu'elles ont connu dans le contexte du village d'origine. Cette migration est doublement émancipatrice, parce que la femme participe directement à l'accumulation du capital familial, mais aussi et surtout, car ce changement d'horizon se traduit par une ouverture mentale, une nouvelle manière d'appréhender la réalité. La prise de conscience de l'écart existant entre société de départ et de destination poussant même certaines à s'établir définitivement au-delà de la frontière parfois au prix d'un divorce ou de la distanciation de liens familiaux qui sont pourtant à la base du projet migratoire. Cependant le cas majoritaire est bien celui du retour, mais là encore il importe de s'interroger sur la place nouvelle conférée à ces migrantes souvent considérablement enrichies, après parfois plusieurs années passées au loin. Bien que la question de ces retours dans l'espace alpin d'origine soit encore insuffisamment étudiée⁴⁴, il apparaît que certaines femmes reviennent au pays avec des vellétés d'affirmation de leur nouveau statut financier et professionnel et se lancent alors dans l'aventure de l'entrepreneuriat, à une époque où les premiers touristes et alpinistes commencent à affluer dans les vallées alpines⁴⁵.

Nous avons ainsi pu voir que, même lorsqu'elles ne participent pas physiquement à la migration, les femmes jouent néanmoins un rôle important dans le cadre de cette économie migratoire dans la mesure où elles se substituent à l'homme pour nombre de tâches quotidiennes essentielles. Cependant il ne faut pas surévaluer ces nouvelles responsabilités qui leur sont ainsi concédées, car on observe parallèlement, au fur et à mesure de l'amélioration des moyens de transport, une dichotomie grandissante entre des activités

⁴¹ Blanc (Catherine), *Une nourrice piémontaise à Marseille. Souvenirs d'une famille d'immigrés italiens*, Forcalquier, Les Alpes de lumière, 2004.

⁴² Guerry (Linda), op. cit., p. 140.

⁴³ Soares (André), *Marsiho*, Paris, Grasset, 1933 p. 162-163.

⁴⁴ Lorenzetti (Luigi) et Granet-Abisset (Anne-Marie), « Les migrations de retour. Jalons d'un chapitre méconnu de l'histoire alpine », *Histoire des Alpes*, n° 14, 2009, p. 13-24. Ce numéro présente d'ailleurs un large dossier consacré spécifiquement à ces migrations de retour, ce qui constitue un premier effort de synthèse intéressant. Après un délai de trois ans, les articles seront consultables en texte intégral à l'adresse suivante : http://www.arc.usi.ch/index/aisa/ris_ist_aisa_rivista

⁴⁵ Grandi (Casimira), « Immagini di un'evoluzione. La donna di montagna e l'avvio dell'imprenditoria turistica veneto-trentina (fine ottocento, primi novecento) », Grange (Daniel J.) (dir.), *L'espace alpin et la modernité. Bilans et perspectives au tournant du siècle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p. 375-393.

locales rurales marginalisées et des migrations temporaires qui constituent, de manière croissante, le véritable moteur de l'économie de ces vallées alpines. Le départ de ces femmes vers l'étranger pour quelques mois ou plusieurs années voire définitivement est par contre une réalité, longtemps passée sous silence par l'historiographie. Ces migrations féminines concernent majoritairement le secteur primaire, mais, comme nous l'avons vu les emplois de service sont également bien représentés et quelques jeunes filles se dirigent même vers les usines, essentiellement textiles. Ce changement de cadre de vie est lui beaucoup plus émancipateur et a des incidences, en cas de retour au pays, sur la place des femmes au sein même de la société d'origine, donnant naissance à un entrepreneuriat féminin qui n'a cessé depuis lors de se développer.